Michel FRICK

LES CACHETS ALLEMANDS DES HÔPITAUX MILITAIRES ET FORMATIONS SANITAIRES

ALSACE - LORRAINE (1914-1918)



SPAL

Association des Spécialistes en marques postales et oblitérations d'Alsace - Lorraine

Avant-propos

Jean-Pierre Bournique a eu le mérite de réaliser et de publier au sein de la SPAL, en mars 1991, avec l'aide d'une douzaine de membres de la SPAL, un premier recensement des « Cachets des formations sanitaires et des hôpitaux militaires en Alsace-Moselle, 1914-1919 ». Cette étude répertoriait 184 cachets. Il a ensuite tenu le catalogue à jour durant une quinzaine d'années, en intégrant petit à petit ses découvertes et celles des spalistes. J'ai moi-même ainsi que d'autres marcophiles fait des recherches de notre côté ce qui a permis de rajouter plusieurs centaines de cachets à l'étude de base.

Le catalogue que vous tenez entre les mains comprend plus de 800 cachets, dont 168 rien que pour Strasbourg, mais le travail de recensement est encore loin d'être achevé. Vous trouverez dans cet ouvrage le résultat de recherches inédites sur les cachets des unités sanitaires de campagne (chapitre 4). Un peu plus de 200 cachets ont été répertoriés, mais les découvertes à réaliser dans les années à venir risquent encore d'être très importantes. En effet, il reste à trouver les cachets d'hôpitaux et formations sanitaires de dizaines de divisions impliquées dans les combats en Alsace et en Lorraine, généralement pour des durées assez courtes.

Beaucoup de cachets présentés dans le chapitre 4 figurent sur du courrier expédié avec certitude d'Alsace ou de Lorraine, mais n'ont pas pu être localisés avec exactitude. De longues recherches restent donc à faire pour celui qui voudra mieux connaître l'organisation du service de santé dans nos trois départements. Pour certains cachets figure une note de bas de page « relevé sur carte postale illustrée de ... ». Cette information peut être utile dans certains cas pour localiser un hôpital mais ne constitue jamais une preuve formelle. En effet nous connaissons bien des cas de cartes postales avec vue expédiées à des centaines de km du lieu.

La plupart des cachets ont été scannés puis nettoyés. Lors de cette dernière opération, des éléments ont pu être effacés par mégarde. Un certain nombre de cachets dont l'original était de trop mauvaise qualité ont du être calqués, parfois redessinés ou reconstitués ; là aussi quelques erreurs ne sont pas à exclure. Certains cachets sont issus de photocopies par toujours à l'échelle, ce qui pourra éventuellement expliquer des problèmes d'échelle pour l'une ou l'autre reproduction.

L'ouvrage est structuré en 4 chapitres :

- Trois chapitres dans lesquels figurent les cachets des hôpitaux fixes installés dans les départements du Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle. Ces cachets concernent principalement les « Vereinslazarette », « Reservelazarette », « Etappenlazarette », les « Garnisonlazarette » dans les villes de garnison et les « Festungslazarette » dans les villes fortifiées. Dans la plupart des cas, le nom de la ville figure dans le cachet.
- Un chapitre (chapitre 4) consacré aux hôpitaux et unités sanitaires de campagne, c'est-à-dire les unités rattachées à une armée ou à une division, principalement les « Kriegslazarette », « Feldlazarette » et « Sanitätskompagnie ». Ces unités suivent les armées et divisions dans leurs mouvements, ce qui signifie que certains hôpitaux ne peuvent avoir été en Alsace que durant quelques mois, quelques semaines, parfois moins encore. La ligne de front ne suit pas les frontières, et la zone des opérations empiète légèrement sur les départements des Vosges et de la Meurthe-et-Moselle, voire de la Meuse, ce qui nous amènera à élargir quelque peu le champ d'études traditionnel de la SPAL, pour des raisons de cohérence historique. Cette nécessité s'impose également du fait que de multiples unités et hôpitaux de campagne n'ont pas pu être localisés de façon précise. Le 4^{ème} chapitre couvrira donc l'ensemble des zones d'opération et des étapes des détachements d'armées Gaede, Falkenhausen et von Strantz.

Un index détaillé en fin d'ouvrage permettra au lecteur de trouver rapidement les hôpitaux ou les communes recherchées.

Michel Frick

Introduction:

généralités sur le fonctionnement du service de santé allemand

Organisation du service de santé allemand en temps de paix

Dans chaque corps d'armée, un **Sanitätsamt** ¹ (dirigé par un **Generalarzt**) est chargé de la direction du service de santé dans les corps de troupe et les hôpitaux. L'intendance du corps d'armée est chargée de l'administration du matériel du service de santé. Aux états-majors de division se trouve un médecin principal (**Generaloberarzt**).

On distingue quatre catégories d'hôpitaux :

- Garnisonlazarett ² : hôpital de garnison
- Hilfslazarett ³: hôpital annexe de garnison
- Ortslazarett 4: hôpital temporaire installé lors des grandes manœuvres
- Barackenlazarett ⁵ : hôpital installé dans les baraquements des champs de tirs et camps d'instruction

Le service est assuré dans chaque hôpital par un médecin chef (Chefarzt) assisté de médecins traitants (ordinierende Sanitätsoffiziere ⁶) détachés des corps de troupe. Quelques hôpitaux importants ont un pharmacien militaire (Garnison-Apotheker). Dans la plupart des autres, le service est assuré par des pharmaciens volontaires un an (einjährig-freiwillige Apotheker). Un personnel d'inspecteurs (Lazarettinspektoren) est chargé de l'administration de chaque hôpital. Des sanatoria dits Genesungsheime ⁷ sont destinés à recevoir les convalescents.

Organisation du service de santé allemand en temps de guerre

Le service est dirigé dans chaque corps d'armée mobilisé par un **Feldsanitätsamt** qui a une composition analogue à celle du **Sanitätsamt** du temps de paix. Le corps d'armée compte : 3 ambulances ou **Sanitätskompagnien** (8 médecins, 310 hommes du service de santé, 50 chevaux, 13 voitures par ambulance) ; 12 hôpitaux de campagne ou **Feldlazarette** (6 médecins, 60 hommes du service de santé, 30 chevaux, 9 voitures par hôpital). Chaque ambulance et chaque hôpital se divise en deux sections (**Züge**). Un personnel du train est chargé de la conduite de ces formations.

Les corps d'armée de réserve disposaient de 4 à 8 hôpitaux de réserve. Les divisions de réserve avaient 2 hôpitaux de réserve et, pendant l'hiver 1914-15, les « Landwehrbrigaden » reçurent 2 « Landwehrfeldlazarette ».

Au combat, le service fonctionne de la manière suivante : le personnel médical des corps de troupe (Truppensanitätspersonal) installe en arrière de la ligne de combat des postes de secours régimentaires (Truppenverbandplätze) et des stations de voitures (Wagenhalteplätze). L'ambulance divisionnaire établit un poste central de secours (Hauptverbandplatz 8). Les hommes légèrement blessés sont rassemblés en des points de rassemblements dits Leichtverwundetensammelplätze, d'où ils se rendent à pied vers le prochain gîte d'étapes. Les hommes grièvement blessés sont dirigés au moyen de voiture ou de brancards, vers des hôpitaux « de campagne » (Feldlazarette) ; ceux qui sont transportables sont ensuite évacués vers la prochaine tête d'étapes de guerre et de là vers l'arrière par des trains-hôpitaux (Lazarettzüge), des trains hôpitaux auxiliaires (Hilfzlazarettzüge), des trains de malades (Krankenzüge) ou des péniches ; ceux qui ne sont pas transportables

Cachet à Strasbourg pour le « XV. Armee-Korps »

² Cachets à Colmar, Mulhouse, Neuf-Brisach, Haguenau, Sélestat, Saverne, Forbach, Metz, Sarrebourg, Sarreguemines

³ Pas de cachets signalés en Alsace mais à Thionville (Diedenhofen)

⁴ Cachets à Sainte-Marie-aux-Mines (Markirch), Dorlisheim, Molsheim, Mutzig, Rothau

⁵ Cachet à Oberhoffen

⁶ Cachets à Haguenau, Sarrebourg et Dieuze (Duss)

⁷ Cachets au Hohwald et à Abreschveiler

⁸ Cachet à Sainte-Marie-aux-Mines (Markirch)

sont soignés sur place dans les hôpitaux de campagne transformés en hôpitaux de guerre permanents (Kriegslazarette ⁹) par le soin du service des étapes.

La zone des étapes (Etappengebiet) est la zone qui précède immédiatement la zone des opérations. Il y a une station tête d'étapes par armée où se trouve notamment un hôpital d'étapes (**Etappen-Lazarett** ¹⁰), un hôpital d'évacuation (**Kranken-Transportabteilung**) et un dépôt de matériel d'ambulance (**Etappen-Sanitätsdepot** ¹¹).

L'organisation présentée ci-dessus est un fonctionnement théorique. Les unités présentes en Alsace et en Lorraine ne constituaient pas des armées dans leur structure habituelle ; il s'agissait de trois détachements d'armées (Armee-Abteilungen) constituées principalement par des troupes de réserve (Landwehr et Landsturm).

Au début de la guerre, de nombreux blessés ont été pris en charge par les hôpitaux de la Croix-Rouge ou d'autres organisations caritatives (**Vereinslazarette** ¹²) principalement du Haut-Rhin, pour faire face à l'absence d'hôpitaux militaires de campagne (Feldlazarett et Kriegslazarett) durant les mois de septembre 1914 à début 1915, date de constitution des divisions de réserve en place en Alsace-Lorraine. Ensuite, la plupart de ces hôpitaux ont été repris par l'armée et transformés en Feldlazarett (Lutterbach ou Guebwiller par exemple).

Dans les villes de garnison, les hôpitaux militaires « **Garnison-Lazarett** » sont rapidement transformés en « **Reserve-Lazarett** », puis en « **Etappenlazarett** » à partir de 1916. Dans les places fortes (Strasbourg, Neuf-Brisach, Metz et Thionville) les hôpitaux sont généralement nommés « **Festungslazarette** ». Certains hôpitaux sont spécialisés : les « **Seuchenlazarett** » (maladies contagieuses), les **orthopädisches-Lazarett** ¹⁴, etc.

Les hôpitaux militaires fonctionnent avec des militaires d'active ou de réserve, des fonctionnaires militaires (pharmaciens, inspecteurs et dentistes) et des civils médecins civils, religieuses notamment). Le « Freiwillige Krankenpflege » (service volontaire de soins aux malades, composé de volontaires salariés de la Croix-Rouge et de bénévoles des associations caritatives) a également pris une part très active dans le fonctionnement des services de santé allemands.

Si nécessaire, des établissements spécialisés accueillent les soldats convalescents à leur sortie de l'hôpital : les « Genesungsheim », « Genesungsabteilung » ou « Erholungsheim » (Hohwald, Strasbourg, Plappeville, Abreschviller). Avant leur réaffectation dans leur unité d'origine, les militaires sont souvent placés dans des compagnies ou batteries de convalescents ¹⁵ (« Genesendenkompagnie », « Genesendenbatterie », mises en place au sein des dépôts de recrues (Ersatzbataillon), où ils pourront se remettre de leurs blessures et bénéficier d'une instruction militaire.

⁹ Cachets à Colmar, Thionville, Brumath

¹⁰ Cachets à Colmar, Mulhouse et Modenheim

¹¹ Cachets à Saverne, tête d'étapes de l'Armee-Abteilung Falkenhausen

¹² Cachets à Cernay, Colmar, Guebwiller, Huningue, Lutterbach, Mulhouse, Rouffach, St-Louis, Molsheim, Schirmeck et Phalsbourg.

¹³ Cachets à Colmar-Logelbach, Châtenois, Rothau et Sainte-Anne.

¹⁴ Cachet à Strasbourg

¹⁵ Cachets à Haguenau, Saverne, Strasbourg, Bitche et Thionville

Table des matières

1. Le Haut-Rhin (Oberelsass)	THE CONTRACTOR OF THE PERSON NAMED AND PARTY.
CERNAY - SENNHEIM13	MULHOUSE - MÜLHAUSEN24
COLMAR14	MUNSTER29
GUEBWILLER – GEBWEILER 21	NEUF-BRISACH - NEU-BREISACH29
HUNINGUE - HÜNINGEN22	ROUFFACH - RUFACH29
LUTTERBACH22	STE-MARIE / MINES - MARKIRCH29
MODENHEIM 23	SAINT-LOUIS - SANCT-LUDWIG32
2. Le Bas-Rhin (Unterelsass)	
BENFELD	NEUWILLER - NEUWEILER45
BISCHWILLER - BISCHWEILER 35	NIEDERBRONN et OBERBRONN 46
BRUMATH36	OBERNAI - OBEREHNHEIM 48
CHÂTENOIS - KESTENHOLZ 37	OBERHOFFEN - OBERHOFEN49
DETTWILLER - DETTWEILER 37	REICHSHOFFEN - REICHSHOFEN 49
DORLISHEIM 38	ROTHAU50
DOSSENHEIM 39	SAVERNE - ZABERN 51
ERSTEIN	SCHIRMECK 59
HAGUENAU - HAGENAU 40	SELESTAT - SCHLETTSTADT 60
HOCHFELDEN 43	STRASBOURG - STRASSBURG61
HOHWALD44	THANVILLÉ - THANNWEILER 102
MATZENHEIM 44	WEYERSHEIM104
MOLSHEIM44	WISSEMBOURG - WEISSENBURG 104
MUTZIG45	
3. La Lorraine (Lothringen)	
ABRESCHVILLER 107	CHÂTEAU-SALINS109
BITCHE - BITSCH 108	DIEUZE - DUSS110
BOUZONVILLE - BUSENDORF 109	FORBACH112

ME1Z	115	SAINTE-ANNE - ST. ANNA 147
MORHANGE	E - MÖRCHINGEN 141	SARREBOURG – SAARBURG148
NEUFGRAN	GE - NEUSCHEUERN 142	SARREGUEMINES – SAARGEMÜND 156
PHALSBOUR	RG – PFALZBURG 142	THIONVILLE - DIEDENHOFEN 157
SAINT-AVO	LD143	VOYER - WEIHER 162
4. Les unités	s sanitaires de campagne	
4.1 La situat	tion en août et sentembre 1914	167
- La 5 ^è	me armée	167
		167
- La 7°	armée	168
4.2. Le détac	hement d'armée Gaede	173
- Les é	tapes	174
0	Kriegslazarett	174
0		175
0	Krankensammellstellen	176
0		176
0	Etappen-Sanitätskraftwagenabteilung	g177
- Les u	ınités endivisionnées	178
0	6 ^e division bavaroise de Landwehr	178
0		dwehr
0		
0	8 ^e division bavaroise de réserve	
0		
0		191
0		191
0		194
0		194
. 0		194
0		
0		fanterie195
0		195
O	Deutsches Alpenkorps	196
4.3. Le détac	chement d'armée Falkenhausen	198
- Les é	étapes	198
	Krienelazarett	198
0		
C		
0		g
		205
	- Lamendanopor moterialis	

- Les unités endivisionnées	.207
1 ère division bavaroise de Landwehr	207
o 13 ^e division de Landwehr	
o 19 ^e division saxone de remplacement	
o 48 ^e division de réserve	
o 56 ^e division d'infanterie	.212
o 58 ^e division d'infanterie	.213
o 219 ^e division d'infanterie	
o 233 ^e division d'infanterie	
o 15 ^e corps d'armée de réserve	.215
 39^e division bavaroise de réserve 	
■ 30 ^e division de réserve	
• 52 ^e puis 61 ^e brigade de Landwehr	
 84^e brigade de Landwehr 	.220
4.4. Le détachement d'armée von Strantz.	.223
- Les étapes	.223
Etappensanitätsdepot	224
Etappen-Sanitätskraftwagenabteilung	
Krankentransportabteilung	
Kriegslazarett	
- Les unités endivisionnées	234
III. bayerische Armeekorps	234
O V. Armeekorps	
Bayersiches Ersatz-Division	
o 8. Ersatz-Division	
o 103. Infanterie-Division	
o 113. Infanterie-Division	
o 121. Infanterie-Division	
o 214. Infanterie-Division	238
4.5. <u>La 19^{ème} armée</u>	240
a.s. <u>Ed 17 diffice</u>	240
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
5. Les trains et péniches sanitaires	243
6. Les hôpitaux pour chevaux	255
Bibliographie	261
	261
Index géographique	
Index par unités	267

SELESTAT - SCHLETTSTADT

Plusieurs sites sont équipés pour accueillir des blessés militaires : l'hôpital civil, l'hôpital militaire de la garnison, le lycée (Gymnasium) et l'école des garçons (Knabenschule). Voir également pages 198 à 201.







1	SCHLETTSTADT / ° HOSPITAL VERWALTUNG °	V	07.12.14	-
2	KAISERL. GARNISONLAZARETH / SCHLETTSTADT 47	V, N	09.12.14	22.10.15
3	Reserve-Lazarett / * Schlettstadt (Elsaβ) * / Brief- / Stempel	V, N	16.05.15 48	15.05.18 49



#Lazarett SCHLETLSTA S

Seprüft Etappen-Aggarett

4	* Lazarett SCHLETTSTADT * / Geprüft	N	01.03.15 50	-
5	Geprüft / Etappen-Lazarett	V	02.04.17 51	-

⁴⁷ L'expéditeur indique « Lazarett 4 Gymnasium » (la vue de la carte postale correspond : Neues Gymnasium) ; sur une carte postale du 28 décembre 1914, l'expéditeur indique « Hilfslazarett 2 »

⁴⁸ L'expéditeur indique « Vereinslazarett Schlettstadt » - idem sur une carte postale du 9 avril 1916

L'expéditeur indique « Lazarett II – Schlettstadt – Knabenschule » - idem sur une autre carte postale du 24 nov. 1917

⁵⁰ Avec cachet du Garnison-Lazarett ci-dessus

⁵¹ L'expéditeur indique « Etappen-Laz. Gymnasium Schlettstadt »

7° DIVISION WURTEMBERGEOISE DE LANDWEHR

Localisation: environs de Cernay

Présence en Alsace : du 29 janvier 1915 au 15 février 1917 (du 21 février au 14 mai 1917 en Lorraine)

Une partie des unités de la 7^e Division de Landwehr sera affectée à la constitution le 18 janvier 1917 de la 26^e division de Landwehr.

Würt. Landwehr-Feldlazarett n° 33

Ce Lazarett est signalé à Lutterbach dans un acte de décès du 10 novembre 1916. (Source : www.denkmaprojekt.org)



1	W. L. FELDLAZ. / N° 33	V	03.06.15	03.06.16 142

Würt. Sanitätskompagnie n° 31 et 33





Wirti. Landwehr Sanitätskompagnie No.3/



2	Württ. Landw. / * Sanitäts-Komp. 31 * / Brief- / Stempel /	V	22.01.16	06.02.17 143
3	Württ. Landwehr-Sanitätskompagnie No 31	V	13.05.15	06.11.16
4	Württ, Landwehr / Sanitätskompagnie Nr. 3/ « 31 » ajouté à la main	V	24.07.15	⊘
5	Württ, Landw. Sanitätskomp Nr. 33 / Brief- / Stempel	V	23.03.16	20.06.16 144

¹⁴² Relevé sur carte postale de Lutterbach

¹⁴³ Le 22 novembre 1916 avec timbre à date de la 7^e division de Landwehr ; le 6 février 1917 avec timbre à date de la 26^e division de Landwehr

¹⁴⁴ Sur carte postale avec mention manuscrite « W. Ldw. San. K. 33 – 7. Ldw. Div »

LES TRAINS SANITAIRES

Avant la guerre a été fixé le nombre de trains sanitaires (« Lazarettzüge ») à prévoir : neuf trains prussiens, un bavarois et un saxon. Le nombre de « Hilfslazarettzüge » avait été fixé en 1907/08 à vingt. Fin 1913, seul l'équipement de six trains avait été autorisé. Ainsi lorsque la guerre a subitement éclaté on ne comptait que 11 « Lazarettzüge » et 6 « Hilslazarettzüge ». Il y eut pendant la guerre 22 « Lazarettzüge » (dont 10 fin 1918). 38 « Hilfslazarettzüge » (dont 13 pour contagieux). 89 « Vereinslazarettzüge » (dont 5 ont été transformés en « Hilfslazarettzüge »), 105 trains pour malades ou blessés légers et 6 trains pour convalescents.

Les Krankenzüge

Les « Krankenzüge » (trains-hôpitaux) prirent en charge, par l'entremise des « Krankentransport-Abteilungen » les blessés et malades rassemblés dans les gares pour les conduire depuis les étapes proches des champs de bataille vers certaines grandes villes pourvues d'hôpitaux militaires.

Les trains dépendant du détachement d'armée von Strantz

Ainsi le détachement d'armée von Strantz disposa dès septembre 1914 de 4 trains nommés Z1 à Z4, chargés de convoyer les blessés vers Metz. Ces trains furent renommés Metz 3, Metz 4, Metz 5 et Metz 6 en 1915.







1	Krankenzug / * Z I. * / Briefstempel	V	24.02.15 288	18.04.15 ²⁸⁹
2	Lazarettzug / Z. 3.	R	29.11.14	-
3	Krankenzug / * Z IV. * / Briefstempel	V	Non daté	-

JAKOB MEYER Festungs-Sanitäter Straßburg i. Els.





4	JAKOB MEYER / Festungs-Sanitäter / Straßburg i. Els.	V	29.11.14 ²⁹⁰	
5	KrZug Metz 5	R	06.03.15	-
6	KrZug Metz Nr. 5	R	20.05.15 291	21.06.16 292

²⁸⁸ Sur carte postale datée « Bischheim »

²⁸⁹ Sur carte postale de Metz

²⁹⁰ Sur carte postale avec timbre à date de Strasbourg, et avec cachet n° 2 (Lazarettzug Z 3) ci-dessus

²⁹¹ Sur carte postale avec timbre à date de Metz

²⁹² Sur carte postale avec timbre à date « OOS »